

COUR CRIMINELLE.—MONTREAL,

14 Octobre 1854.



ÉCOUTEZ !

Seront présents : Les Hon. Juges Lafontaine, Rolland, Panet, Aylwin.

(Voici ce que le Greffier ne dira pas).—M. Henry Driscoll, il y a devant la Cour une règle qui vous oblige de vous purger, par serment, d'une accusation de mépris de cour, portée contre vous par les Juges Rolland et Aylwin.

M. DRISCOLL (dira, en lui-même et un peu tout haut).—Qu'il plaise à Vos Honneurs : J'ai passé l'âge critique, et de telles règles ne peuvent atteindre une moustache grise comme la

meienne. Me purger est un devoir que je confie à la faculté de médecine, et quand je m'en charge, moi-même, ce n'est pas avec la drogue que prescrit la cour. Or, je tiens trop à mon honneur de gentilhomme, j'ai trop de respect pour mes blancs cheveux d'argent, pour changer de régime sanitaire. D'ailleurs le pire des mépris de cour serait de me purger devant cet auguste tribunal et je suis prêt à subir toutes les conséquences de mon refus d'obéir.

Conclusion : On aimera mieux passer l'éponge avant la purgation.

EPLUCHURES.

La *Minerve* n'est pas adroite—l'adresse est le moindre de ses défauts—dans son dernier numéro, elle tire au mur pour prouver à ses lecteurs qu'un journal n'est pas coupable, alors même qu'il est inintelligible—pour ne pas dire stupide—soit par la faute de ses rédacteurs, soit par la négligence de ses typographes. Or, nous sommes charitables au fond ; quo diable ! il est bien permis d'avoir un quart d'heure d'oubli ; mais comment arrive-t-il que, dans chaque numéro, la *Minerve* tombe en même péché ?

Dans l'article, par exemple où elle cherche hypocritement à se laver de ses platitudes, on trouve cette phrase :

« La *Tribune* du 14, répond à son confrère de Buffalo qu'elle s'est fait une règle de ne jamais corriger une erreur typographique qui a

à Mlle D. de métamorphoser en un palais la mausarde qu'il occupait, à la simple condition qu'elle serait sienne et lui donnerait ses dix mille louis !

Il est bien entendu que cette proposition fut appuyée de soupirs, arrosée de larmes, étayée de prosternations, de protestations brûlantes, de serments volcaniques, de regards meurtriers, de pressions de mains incendiaires !

Que n'était-il si tard ? Il y a des gens qui n'ont pas de chance. Repoussé avec perte, X. ne se tint pas pour battu. Battu lui ! Ah bien oui ! Il était déjà ce qu'il fut depuis, et vous savez ce qu'il est, vous qui l'avez entendu en Chambre.

Il pouvait dire et disait :

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes mal nées La valeur n'attend pas le nombre des années.

Le papier disparaît sous notre plume comme

paru dans ses colonnes, comptant plutôt sur le bon sens de ses lecteurs. »

« Plutôt » que quoi ou que qui, M^{me}. *Minerve* ?

Entre le *rather* anglais et le *plutôt* français il y a la différence d'une langue à une autre.

En un mot, votre phrase est à la grammaire, ce que la *Minerve* est au *Scorpion* !

Mais ce n'est pas tout, hélas ! non ; oh ! vous êtes d'une fécondité merveilleuse en fait de sottises, belle dame !

quel style délicat et gracieux dans ce petit entrefilet de trois lignes ?

« Le « *Charity*. »—Ce vapeur est parti de ce port hier matin, pour Québec, pour de cette place partir pour Liverpool, le 20 courant. »

Comme ces trois « pour » sont donc d'un heureux effet ! mon Dieu ! mon Dieu ! Oh ! vous réformerez la langue française, chère ! et

l'espace sous les pieds de l'antilope, et cependant, nous n'avons pas épuisé la moitié de nos forces, hâtons-nous, si nous ne voulons nous briser la tête contre le but.

Deux jours durant M. X. eut dans le crâne d'épouvantables démangeaisons.—Il ruminait son coup.

Dans l'après-midi du troisième, il écrivit à Mlle D.

MADAMOISELLE,

« Vous êtes bonne, n'est-ce pas ? vous ne voudriez pas me pousser au suicide—la mort d'un homme, quelqu'indifférent qu'il fût, serait un remords pour votre conscience. Eh bien, accordez-moi deux minutes d'entrevue, ce soir entre neuf et dix heures, à... »

Mlle D. était la charité même. Elle eut l'imprudence de répondre affirmativement.

nous ne désespérons pas d'entendre quelque poète, parodiant Boileau, dire un jour :

Enfin *Minerve* vint, et la première en France,
Fit sentir dans la prose une juste cadence,
D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la prose aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée,
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée, etc.

Est-ce tout ?—Nenni, ma foi. On lit dans le même numéro de la *Minerve* :

«—Nous recueillons les renseignements suivants sur les diverses tenues de l'escadron des *Gent Cardes* de l'Empereur des Français.»

Les *Gent Cardes* étaient soulignés ! Si jamais ce qu'à Dieu ne plaise, l'« Empereur » des Français s'abat sur la *Minerve*, que ce paragraphe lui saute aux yeux, il est capable de révolutionner le ban et l'arrière-ban des grammairiens, lexicographes, étymologistes et savants pour connaître la signification de ces *Gent Cardes*.

Par le temps qui court, en France, la *Minerve* eut été suspendue, son rédacteur emprisonné, peut-être même déporté pour insulte à sa majesté Napoléon II, « Empereur » des Français.

Mais enfin, avons-nous fini ?—Fini ! y songez-vous ? pour éplucher une simple page de la *Minerve*, il nous faudrait suivre le conseil que nous donnait hier un ami et décupler le format du *Scorpion* !!!

Les points d'exclamations parlent souvent bien haut.

IMPORTATION ÉTRANGÈRE.—Il est à Montréal une maison bien connue pour l'excellence de ses importations, c'est la maison De Lagrave et Cie. Les vins, conserves, épiceries, etc., que chaque mois elle tire d'Europe, pour les détailler en Canada, sont recommandables par leur bonté et la modicité des prix du coût. Il est inutile de louer longuement cette maison : Sa réputation vaut mieux que toutes les réclames imaginables ; pourtant nous ne pouvons nous empêcher d'inviter les amateurs de fromage de Gruyère à visiter les magasins de MM. De Lagrave et Cie., pour y goûter les excellents produits en ce genre qu'ils viennent de recevoir des cantons Suisses.

X. aussitôt reprit la plume et envoya à son heureux rival ces mots :

« Elle vous trompe ; vous pourrez vous en assurer en allant ce soir, entre neuf et dix, à... »

« UN DE VOS AMIS. »

Puis l'odieux, anonyme fit circuler le billet qu'il avait reçu de Mlle D ; et le même soir, il se promena avec elle dans un lieu écarté :

Vingt personnes cachées les suivait de l'œil. Le lendemain, l'innocente Mlle D. était la fable de la ville et son amant (celui qu'elle aimait) rompait avec elle.

Un mois après, le dépit aidant, elle épousait X., et deux mois après la pauvre femme appartenait à quelle misérable elle avait lié son sort.

Son premier prétendant était mort de consommation (au dire des médecins).

L'avocat X. Ecr., devint, au bout d'un an, M. P. P. Il se flatta de changer ces trois lettres contre celles d'Hon. Nous n'avons pas fini avec vous M. X., M. P. P.